

La violence en milieu familial s'entend d'un comportement qui met en danger la survie, la sécurité et le bien-être d'une autre personne. Elle comprend toute menace de violence et toute violence physique, émotive ou sexuelle. Les femmes et les enfants sont le plus souvent les victimes de la violence familiale. Au Canada, ce type de violence constitue un acte criminel.

Quels sont les effets de la violence en milieu familial?

La violence familiale comporte des effets à court et à long terme : elle a des répercussions non seulement sur le foyer touché, mais aussi sur toute la communauté. Des études montrent que :

Les enfants qui vivent dans des familles où règne la violence souffrent de sévices émotionnels pour avoir été témoins de mauvais traitements. Ils grandissent dans une atmosphère de tension, de peur et de confusion par rapport aux relations intimes. Ils peuvent manquer de confiance et éprouver de la honte, de l'anxiété et de la culpabilité. Cette expérience pourrait marquer leur vie adulte de nombreuses façons, par exemple, ils reproduiront peut-être plus tard ce schéma de violence dans leur propre famille.

L'équipe d'aide aux victimes de crise familiale est généralement formée des membres suivants :

- ◆ le coordonnateur de prévention et d'intervention du CRFM
- ◆ un officier du service social
- ◆ des aumôniers et des représentants de la Police militaire
- ◆ le coordonnateur de la promotion de la santé.

Leurs principales responsabilités comprennent l'éducation et la sécurité, le counselling et l'administration.

Ce dépliant rédigé par l'Équipe d'aide aux victimes de crise familiale de l'USFC(O) et le Centre de Ressources pour les familles des militaires de la région capitale nationale.

Il y a différents types de violence:

La violence physique, c'est entre autres frapper, tirer, pousser, pincer, claquer, presser une main, tordre un bras, étouffer, utiliser une arme, menacer d'agression.

L'agression sexuelle, c'est entre autres forcer une femme à avoir un rapport sexuel contre sa volonté, la toucher ou l'embrasser contre son désir. Une femme a toujours le droit de dire NON..

La violence sociale, c'est entre autres refuser à une personne espace ou intimité, la traiter en servante, contrôler ses agissements, ses relations et ses déplacements, l'empêcher de voir famille et amis, lui imposer une tenue vestimentaire et/ou des comportements.

La violence émotive, c'est entre autres crier, intimider, laisser croire à une personne qu'elle est folle/stupide, l'insulter, lui donner des surnoms, la blâmer, contrôler ses émotions.

Que puis-je faire?

- Faire preuve de respect.
- Accepter qu'une personne parle de violence et la croire.
- Montrer que vous vous souciez d'elle. Lui faire savoir qu'elle n'est pas seule.
- Avoir confiance en sa capacité de prendre ses propres décisions. Ne pas lui dire quoi faire.
- Lui parler de l'aide qui existe dans la communauté. Si vous êtes témoin de violence ou en entendez parler, appelez la police.
- La violence n'est pas une affaire privée ou personnelle.

Si vous vous croyez capable de violence, composez le numéro de l'un des centres de ressources de la collectivité militaire fournis dans La présente brochure ou parlez de ce que vous ressentez à votre médecin.

Les FC se sont engagées à promouvoir la santé et le mieux-être des familles des militaires, à favoriser la cohésion dans la communauté, à aider à prévenir la rupture des familles et à venir en aide aux familles en détresse. Les FC prennent des mesures pour contrer l'incidence de la violence familiale en offrant les programmes de formation et d'éducation requis, en intervenant lorsqu'on lui signale des incidents de violence familiale au moyen d'une approche coordonnée de l'Équipe d'aide aux victimes de crise familiale. Celle-ci offre de la formation gratuite à ses clients et des livrets d'information. Pour en recevoir un exemplaire ou en savoir plus, veuillez communiquer avec le Centre des ressources pour les familles des militaires (CRFM) au (613) 998-4888 ou consultez notre site Web à www.mfrc-ncr.org.

Si vous êtes victime de violence, vous pouvez obtenir de l'aide.

Centre de ressources pour les familles des militaires

998-4888

police militaire

995-0123

Travailleurs sociaux militaires

945-6501

aumônier

998-3246

ligne de détresse

238-3311

TEL-AIDE OUTAOUAIS

741-6433

hébergement pour femmes victimes de violence

interval house

234-5181

maison d'amitié

747-0020

maison unies-vers-femmes (gatineau)

568-4710

Société d'aide à l'enfance

747-7800

Programme de gestion de la colère pour les hommes

new directions

233-8478

le projet pour hommes

230-6179